



Département du Haut-Rhin
COMMUNE DE BANTZENHEIM
Conseil municipal

VENDREDI 5 JUIN 2026 à 19h00

AVIS D'AFFICHAGE
Liste des délibérations

Membres présents :

ONIMUS Roland, PILOT Jean-Marc, LUTHRINGER Martine, REMY Pierre, DABRY Anne, GODINAT Daniel, CENDROWSKI Pierrette, LINDECKER Jean-Luc, CAMPELLO Hervé, DENIS Marguerite, CLADEN Eric, SALTZMANN Thierry, MANA Kamel, SCHOENECKER Christine, GERBER Nathalie, SMUTEK Charline, TOUSSAINT Anne

Membre absent excusé :

SCHIFF Michel procuration à CAMPELLO Hervé
PRAT Gwendoline procuration à SMUTEK Charline

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

1. Désignation du secrétaire de séance

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, et sans observation, approuve la désignation de Mme Vanessa MEYER, Secrétaire Générale de Mairie, en qualité de secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du 9 avril 2026

Après délibération, le conseil municipal, approuve à l'unanimité le procès-verbal du 9 avril 2026.

3. Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs dans le département du Haut-Rhin

M. ONIMUS Roland, président du bureau, annonce le nom des élus :

Monsieur	ONIMUS	Roland
Madame	LUTHRINGER	Martine
Monsieur	PILOT	Jean-Marc
Madame	DABRY	Anne
Monsieur	REMY	Pierre
Madame	DENIS	Marguerite
Monsieur	GODINAT	Daniel
Madame	GERBER	Nathalie

4. Informations sur les actes passés en application des délégations données au Maire

Le conseil municipal prend acte de ces informations.

5. Plan Prévisionnel des Travaux (PPI)

Le conseil municipal prend acte de ces informations.

6. Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)

Le conseil municipal, à l'unanimité, et sans observation :

- propose pour siéger à la CCID, la liste des commissaires ;
- charge M. le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et fiscaux.

7. Affectation du produit des concessions de cimetière au budget principal de la commune

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de mettre fin au versement du produit des concessions de cimetière au budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;
- décide que l'intégralité du produit des concessions de cimetière sera désormais affectée au budget principal de la commune à compter du 1er septembre 2026 ;
- autorise M. le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

8. Déclassement des documents de la Médiathèque

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise le déclassement des documents dont l'état physique ou le contenu ne correspondent plus aux exigences de la Politique documentaire de la Médiathèque de Bantzenheim ;
- précise que la liste des documents concernés sera établie chaque année et conservée par la Mairie ;
- précise que chaque document déclassé portera un tampon indiquant qu'il n'appartient plus aux collections de la Médiathèque ;
- autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

9. Convention d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur voirie dans la commune de bantzenheim

Le conseil municipal, à l'unanimité, et sans observation :

- approuve la convention d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sur voirie dans la commune de BANTZENHEIM ;
- autorise le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

10. Approbation de l'adhésion à la plateforme mutualisée de dématérialisation « Alsace Marchés Publics »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'adhérer à la plateforme « Alsace Marchés Publics » en tant qu'entité utilisatrice à titre gratuit ;
- autorise M. le Maire à signer la convention d'adhésion ;
- autorise M. le Maire à signer la charte d'utilisation.

11. Versement d'une subvention à l'association foncière de Bantzenheim dans le cadre des travaux de réfection des chemins ruraux

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de verser une subvention de 30 000 euros ;
- dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif de l'exercice.

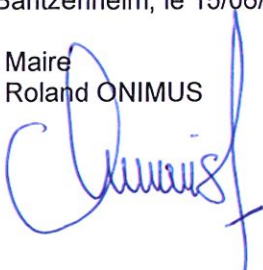
12. Versement d'une subvention à la section danse du collège Théodore Monod

Le conseil municipal, à l'unanimité, et sans observation :

- décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Association Sportive et au Foyer Socio-Educatif du collège Théodore Monod afin de contribuer au financement de la participation de l'équipe de l'option danse au Festival national de danse chorégraphiée à Albi ;
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal ;
- autorise le Maire à procéder au versement de cette subvention et à signer tout document afférent à cette décision.

A Bantzenheim, le 15/06/2026

Le Maire
M. Roland ONIMUS



La secrétaire
Mme Vanessa MEYER

